

## RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

## Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents** 

Emir Kir, Bourgmestre-Président;

Mohamed Azzouzi, Eric Jassin, Mohammed Jabour, Kadir Özkonakci, Nezahat Namli, Philippe

Boïketé, Béatrice Meulemans, Échevin(e)s;

Abdesselam Smahi, Geoffroy Clerckx, Dorah Ilunga Kabulu, Abdullah Mohammad, Frédéric Roekens, Zoé Genot, Halil Disli, Serob Muradyan, Luc Frémal, Thierry Balsat, Pauline Warnotte,

Veerle Vandenabeele, Gabriella Mara, Conseillers communaux;

Patrick Neve, Secrétaire communal.

Excusés

Ahmed Medhoune, Touria Laaraj, Cevdet Yildiz, Julie De Pauw, Döne Dagyaran, Ahmed Mouhssin,

Mustafa-Alperen Ozdemir, Derya Bulduk, Conseillers communaux.

## Séance du 19.12.16

**#Objet : Centimes additionnels communaux au précompte immobilier - Pr.I. - Renouvellement pour l'exercice 2017#** 

Séance publique

Mesdames et Messieurs.

En 2016, le nombre des Centimes additionnels communaux au précompte immobilier s'élevait à 2980.

Pour l'exercice 2017, nous vous proposons de maintenir le nombre des Centimes additionnels communaux au précompte immobilier à 2980.

21 votants: 21 votes positifs.

## AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal, (s) Patrick Neve

Le Bourgmestre-Président, (s) Emir Kir

POUR EXTRAIT CONFORME Saint-Josse-ten-Noode, le 21 décembre 2016

Par ordonnance : Le Secrétaire communal,



Le Collège des Bourgmestre et Echevins, L'Echevin(e) délégué(e),

Patrick Neve

Philippe Boïketé